



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod
est convoqué pour
le mardi 7 mai 2024 à 20h30
salle du Conseil municipal (37, rue du Village)**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 16 avril 2024
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2023 (délibération)
5. Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion de l'exercice 2023 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois (délibération)
6. Propositions de la Mairie
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers

Genthod, le 26 avril 2024



Bastien Guex
Président du Conseil municipal